

26 mars 2019

**Objet : Présence des parents au bal de finissants**

À tous les parents des élèves finissants,

Nous souhaitons vous informer que les parents sont les bienvenus au bal de leurs enfants qui terminent cette année leur passage avec nous. L'école organise un cocktail de 18h à 19h et le bal de 19h à 23h au Palace Royal, en Haute-ville. Le cocktail est accessible à tous gratuitement. Pour la soirée, il est nécessaire de se procurer une carte de bal pour y avoir accès. Celle-ci inclut un souper 4 services et la soirée, où se déroule plusieurs bons moments pour adultes et finissants.

Le bal des finissants de cette année s'appuie davantage sur notre mission éducative et souhaite jouer un rôle de modèle auprès de nos élèves. Nous espérons d'ailleurs que les parents seront complices avec nous pour le mieux-être des finissants. Suite à une historique plus importante de consommation d'alcool lors de l'avant-bal et du bal, l'école a décidé que deux consommations par personne adulte seront disponibles et pourront être commandées entre 18h et 20h.

De plus, nous aimerions vous rappeler que selon la loi, l'hôtel ne peut autoriser dans leur établissement de l'alcool acheté autrement que par leur permis commercial. Par conséquent, il serait apprécié de rappeler aux jeunes qu'à défaut de s'y conformer, l'école devra expulser du bal l'élève fautif.

Enfin, nous souhaitons vous mentionner que l'école n'est pas responsable d'aucune activité après l'événement, ou après la fin de l'année scolaire.

Nous vous remercions pour votre collaboration.



Luc Paquet  
Directeur